

La startup Allaw noue un partenariat avec l'association Droits d'urgence pour faciliter l'accès au droit et à la justice

Un premier partenariat pour la LegalTech nantaise qui entend faire de l'accès au droit un enjeu d'utilité publique

Paris, le 10 juin 2024 – Allaw, 1^{ère} plateforme d'intermédiation entre professionnels du droit (avocats, commissaires de justice et notaires) et particuliers annonce ce jour son partenariat avec l'association Droits d'Urgence. L'ambition commune : permettre à toutes et tous - les personnes vulnérables en première ligne - de bénéficier facilement d'une aide juridique. Ainsi dans le cadre de ce partenariat, Allaw s'engage à reverser 1% de son chiffre d'affaires annuel et 1% du temps de ses collaborateurs pour accompagner et soutenir l'association grâce à leurs compétences en relations client, techniques et communications.

Allaw et Droits d'Urgence : un partenariat fort autour de valeurs communes

Lancée en janvier dernier, **Allaw** est née d'un constat fort : 70% des Français estiment aujourd'hui que l'accès au droit est difficile¹, alors même qu'ils sont plusieurs millions à faire appel à un professionnel du droit chaque année pour des motifs divers : première acquisition immobilière, mariage, divorce, succession, etc. Allaw s'est donc investie d'une double mission : faciliter l'accès au droit et à la justice des Français, et soutenir les professionnels du droit dans leur organisation de travail. Pour y parvenir, **l'entreprise a développé la première solution technologique d'intermédiation dédiée aux particuliers et aux professionnels du droit**. Ainsi, grâce à sa plateforme propriétaire, Allaw ambitionne d'accompagner plus **d'1 million de justiciables** dans l'ensemble de leurs démarches juridiques à l'horizon 2025.

Dans la même logique, créée en 1995, **Droits d'urgence** est une association qui combat toutes les formes d'exclusion par la défense et l'aide juridique que ses équipes apportent aux personnes rendues vulnérables, pour restaurer leurs droits. Elle forme également les professionnels du droit, travailleurs sociaux et bénévoles aux droits fondamentaux dans l'objectif de faire du droit un outil de travail pour l'insertion des publics fragiles.

Ainsi, le partenariat conclu entre les deux structures repose sur une **vision commune** : mettre les compétences au service d'une mission d'intérêt général et rendre possible l'accès au droit et à la justice aux personnes en situation d'exclusion.

Un mécénat de compétences et financier au service de l'égalité d'accès au droit

Effectif depuis ce printemps, l'association de Allaw et Droits d'urgence se concrétise par un **mécénat de compétences et financier**. Dans ce cadre, 1% du chiffre d'affaires annuel de Allaw sera reversé à Droits d'urgence et 1% du temps des collaborateurs de Allaw va être mobilisé pour accompagner l'association dans ses missions.

¹ Source : sondage ODOXA, mai 2019.

Par le biais de ce partenariat, Allaw et Droits d'urgence espèrent permettre au plus grand nombre de personnes vulnérables d'être accompagnées dans leurs problématiques juridiques d'ici la fin de l'année 2024, et affirment ainsi une volonté commune d'agir pour la dignité de chacun et chacune dans une société plus juste.

« En donnant naissance à Allaw, nous avons souhaité apporter une réponse concrète, et surtout accessible de toutes et tous, au manque d'outils existants permettant de faciliter la rencontre entre particuliers et professionnels du droit. Car si les difficultés d'accès au droit touchent l'ensemble des justiciables, force est de constater que les publics les plus vulnérables en sont les premiers – et les plus violemment touchés. Nous sommes donc résolument fiers de nous associer à Droits d'Urgence et de les soutenir dans leur mission, qui participe de la raison d'être même de Allaw : le droit et la justice, n'ont rien d'un privilège et relèvent assurément du bien commun ! Par ailleurs, ce partenariat va également dans le sens de nos ambitions puisqu'il nous permettra de donner vie très prochainement à des parcours d'aide sur notre plateforme, spécifiquement pensés pour les personnes en situation d'urgence. », **explique Ludovic Stang, cofondateur de Allaw.**

Et **Gwenaëlle Thomas-Maire, Directrice de Droits d'urgence, d'ajouter** : « Depuis maintenant près de 30 ans, la mission fondatrice de Droits d'urgence n'a pas varié : pour lutter contre les ruptures de droit génératrices d'exclusion, nos équipes, près de 400 professionnels du droit, salariés et bénévoles, vont vers les publics vulnérables, là où ils sont (centres d'accueil, d'hébergement, hôpitaux, prisons, ...) pour les accompagner dans leurs démarches juridiques et administratives. Nous sommes en effet convaincus que l'ensemble des professionnels juridiques ont un formidable rôle à jouer pour garantir l'égalité d'accès au droit pour toutes et tous. Nous sommes donc tout à fait reconnaissants que Allaw ait choisi, dès ses débuts, de nous apporter leur soutien, tant financier qu'humain, et nous réjouissons des prochaines actions que nous allons pouvoir mener ensemble ! ».

À propos de Allaw

Lancée en janvier 2024 par Germain et Ludovic Stang, Allaw est une plateforme d'intermédiation entre les professionnels du droit (avocats, notaires et commissaires de justice) et les particuliers. La LegalTech nantaise s'est donnée pour mission de faciliter l'accès au droit et à la justice, et fait de cet enjeu d'utilité publique sa raison d'être. Pour cela, Allaw propose une solution co-construite avec des professionnels du droit intervenant à deux niveaux :

- Allaw offre aux professionnels du droit un accès unique pour faciliter leur installation et améliorer la gestion de leur relation client (prise et suivi des rendez-vous, synchronisation d'agenda, mise en relation, gestion sécurisée des documents...).
- Allaw guide les particuliers dans le parcours du droit en facilitant leur mise en relation avec le professionnel le plus pertinent en fonction de leurs problématiques.

Grâce à sa solution, Allaw entend améliorer le quotidien de plus de 10 000 professionnels du droit et faciliter l'accès au droit de plus de 1 000 000 particuliers en France, à l'horizon 2025.

Forte d'une première levée de fonds d'un montant de 500 000 euros, réalisée en 2023 auprès de 2 Business Angels et le fonds d'investissement nantais Delambre Participations, destinée à soutenir le développement de la plateforme, Allaw est aujourd'hui constituée d'une équipe de 7 personnes.

Site web : allaw.fr

À propos de Droits d'Urgence

Depuis 1995, Droits d'urgence combat toutes les formes d'exclusion par la défense et l'aide juridique que ses équipes apportent aux personnes rendues vulnérables, pour restaurer leurs droits. Ainsi, elle agit pour la dignité de chacun et chacune dans une société plus juste. Créée par et avec des professionnels du droit, l'association Droits d'urgence regroupe près de 400 bénévoles et a permis en 2023 à plus de 76 000 usagers d'être accompagnés dans leurs problématiques juridiques, quelles qu'elles soient. Grâce à ses 11 000 permanences annuelles au sein de 105 lieux d'intervention, Droits d'urgence permet à toutes et tous d'accéder au droit et à la justice.

Site web : <https://www.droitsdurgence.org/>

Contacts Médias – Agence LEON
Amandine TAUZIN – Lucile BÉGUIN-LEMOINE
amandine@agence-leon.fr – lucile@agence-leon.fr
06 83 88 82 55 – 06 85 18 30 90